

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024 **relatif à l'exécution** **de la CONVENTION INTERREGIONALE DU MASSIF DES ALPES (CIMA)**

1. Tenue des comités interrégionaux de programmation en 2024 et bilan global :

3 comités interrégionaux de programmation (CIRP) au titre de la CIMA ont été tenus en 2024 sous la coprésidence du préfet coordonnateur de massif / préfet des Hautes-Alpes délégué au massif et des vice-présidents des conseils régionaux alpins : séances en présentiel et visioconférence du 2 avril, par consultations écrites dématérialisées du 21 juin au 2 juillet 2024 puis du 21 au 29 novembre 2024.

2. Répartition des financements des opérations programmées en 2024 par type de co-financeur :

Ces comités, préparés par autant de comités techniques de pré-programmation (CTPP), ont validé le financement ou rattaché des cofinancements accordés à **546 dossiers d'opérations d'investissement ou de soutien à des acteurs alpins**, représentant un total de subventions accordées de **41 198 767 €¹**, dont :

- 133 opérations retenues au titre du FNADT Alpes cumulant plus de 4M€ de subventions ;
- Des enveloppes d'environ 400K€ pour chacun des appuis des ministères au « soutien à l'agropastoralisme » et la prévention des risques naturels ;
- 11 opérations pour 3,4M€ valorisés par l'Agence de l'eau ;
- 258 opérations pour 9,7M€ de subventions de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur dont 30 sont en cofinancement avec l'Etat pour 1M € ;
- 173 opérations pour 15,3M€ de subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes dont 6 sont en cofinancement avec Etat pour 151 000 €.

**Crédits engagés/valorisés par les signataires de la CIMA et nombre de dossiers soutenus :
(Le total des dossiers recensés par acteur dépasse les 546 compte tenu des cofinancements) :**

Signataires CIMA :	Etat (Crédits contractualisés)			Agence de l'eau RMC	Région PACA	Région AURA
	Min Intérieur -Cohésion territ. (FNADT Alpes)	Min Agriculture, alim. (PSEM)	Min Transition écologique (FPRNM)			
Type de fonds ou dotation				Programme cadre d'intervention	Plan montagne régional et autres dispositifs	Plan montagne régional et autres dispositifs
Nbre d'opérations	133	22	16	11	258	173
Montant annuel programmé ou rattaché	4 067 945 €	399 923 €	426 117 €	3 391 178 €	9 709 760 €	15 347 557 €
Autres Financeurs impliqués dans opérations retenues	Autres financeurs publics ou privés	Départements	FEDER Alpes (Cf: détail en point 4.3)			
Nbre d'opérations	15	16	7			
Montant annuel programmé ou rattaché	271 536 €	245 357 €	3 190 541 €			

¹ Dont 7 dossiers programmés au titre du FNADT Alpes non contractualisé (« auto-développement en montagne ») pour **133 804 €**

2.1- Cumul des crédits programmés ou rattachés en 2024 par cofinanceur et par axe de la CIMA :

Les tableaux ci-dessous exposent les sous-totaux de crédits programmés en 2024 par axe de la CIMA en distinguant dans les colonnes, les coûts totaux des opérations programmées, les autofinancements correspondant et les subventions accordés par l'Etat, les Régions, les Départements et le FEDER.

AXES	Coût total éligible	Autof.	Montant engagé FNADT Alpes	Montant engagé MMA -PSEM	Montant engagé MTE FPRNM	Montant engagé ADEME	Etat autres (fnadt CPER;DETR; DSIL..)	Autres financements
TOTAL AXE 1	1 047 455 €	293 353 €	499 717 €	0 €	0 €	73 722 €		33 900 €
TOTAL AXE 2	2 491 314 €	768 512 €	599 068 €	0 €	426 117 €	34 476 €		46 020 €
TOTAL AXE 3	7 891 058 €	2 612 463 €	2 143 916 €	399 923 €	0 €	0 €		120 795 €
TOTAL AXE 4	1 854 197 €	407 404 €	825 244 €	0 €	0 €	17 518 €		70 821 €
TOTAUX	13 284 024 €	4 081 732 €	4 067 945 €	399 923 €	426 117 €	125 716 €	Non comptabilisé	271 536 €

AXES	CTE Région Sud PACA	Montant engagé Région Sud PACA	CTE Région AuRA	Montant engagé Région AuRA	Montant Départements Engagements non vérifiés	CTE FEDER	Montant engagé FEDER	CTE AERMC	Montant engagé AERMC
TOTAL AXE 1	2 358 046 €	1 127 466 €	2 264 884 €	684 705 €	0 €	1 271 250 €	762 749 €	6 057 636 €	3 391 178 €
TOTAL AXE 2	7 778 797 €	2 939 166 €	49 414 830 €	12 078 926 €	50 379 €	6 334 555 €	3 508 615 €	0 €	0 €
TOTAL AXE 3	19 220 809 €	5 419 054 €	7 259 748 €	2 398 427 €	205 215 €	4 259 322 €	2 411 420 €	0 €	0 €
TOTAL AXE 4	1 012 450 €	224 073 €	567 215 €	185 500 €	18 763 €	758 658 €	397 090 €	0 €	0 €
TOTAUX	30 370 102 €	9 709 759 €	59 506 677 €	15 347 558 €	274 357 €	12 623 785 €	7 079 874 €	6 057 636 €	3 391 178 €

Rappel des axes :

AXE 1 – Limiter les effets du changement climatique et préserver l'environnement alpin

AXE 2- Bien vivre en montagne et adapter nos modes de vie au changement climatique

AXE 3- : Conforter la transition écologique des filières économiques alpines...

AXE 4- Accompagner la mise en réseau des acteurs, l'ingénierie et les dispositifs d'aide à la connaissance...

CTE = coût total éligible, il peut être différent d'un co-financeur à l'autre en fonction des dispositions des régimes d'aides.

Rappel des budgets opérationnels de programme (BOP) impliqués dans la CIMA :

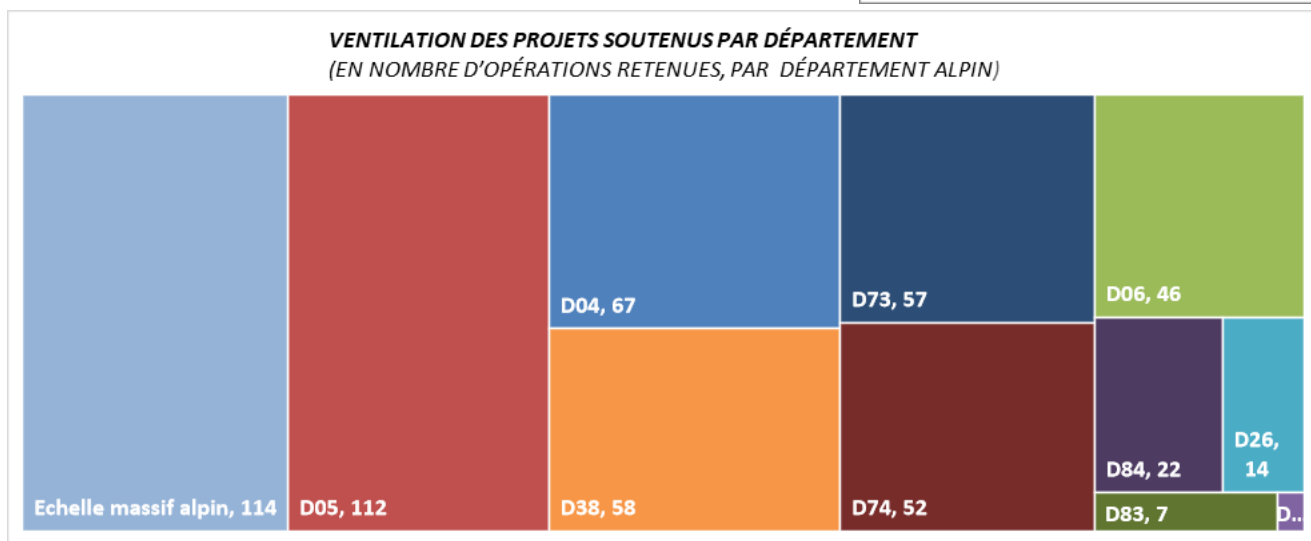
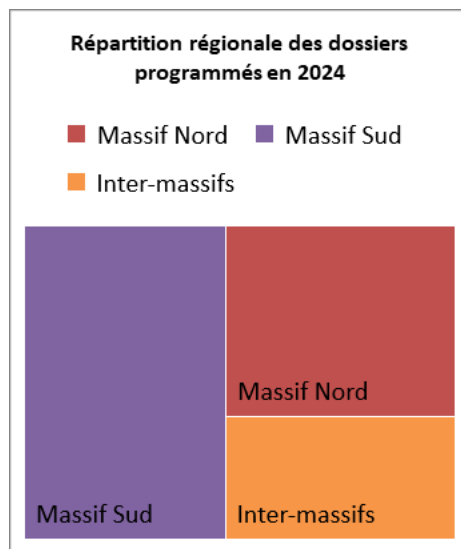
- BOP 112 (FNADT Alpes)
- BOP 181 (Ministère de la Transition Ecologique, Fonds national de prévention des risques naturels majeurs)
- BOP 149 (Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation-Plan de soutien à l'élevage de montagne).
- BOP 113 (Ministère de la Transition Ecologique, mesures biodiversité) – pas de crédits en 2024.

3. Répartition des subventions programmées en 2024 :

3.1 Répartition géographique :

La répartition des lieux de réalisation des opérations retenues en 2024 fait état d'un léger déséquilibre en nombre : **47%** pour les départements des Alpes du Sud (contre 42% en 2023), **33%** pour les départements des Alpes du Nord (contre 30% en 2023) et **21%** pour les projets à portée interrégionale (contre 28% en 2023).

Les opérations du sud du massif alpin sont majoritaires en nombre compte-tenu notamment du rattachement conséquent en 2024 des opérations de Stratégies Territoriales pour la Prévention des Risques en Montagne (STEPRIM) financées par des crédits Etat BOP181/FPRNM mais également par la valorisation importante des dossiers par la région Provence Alpes Côte d'Azur.



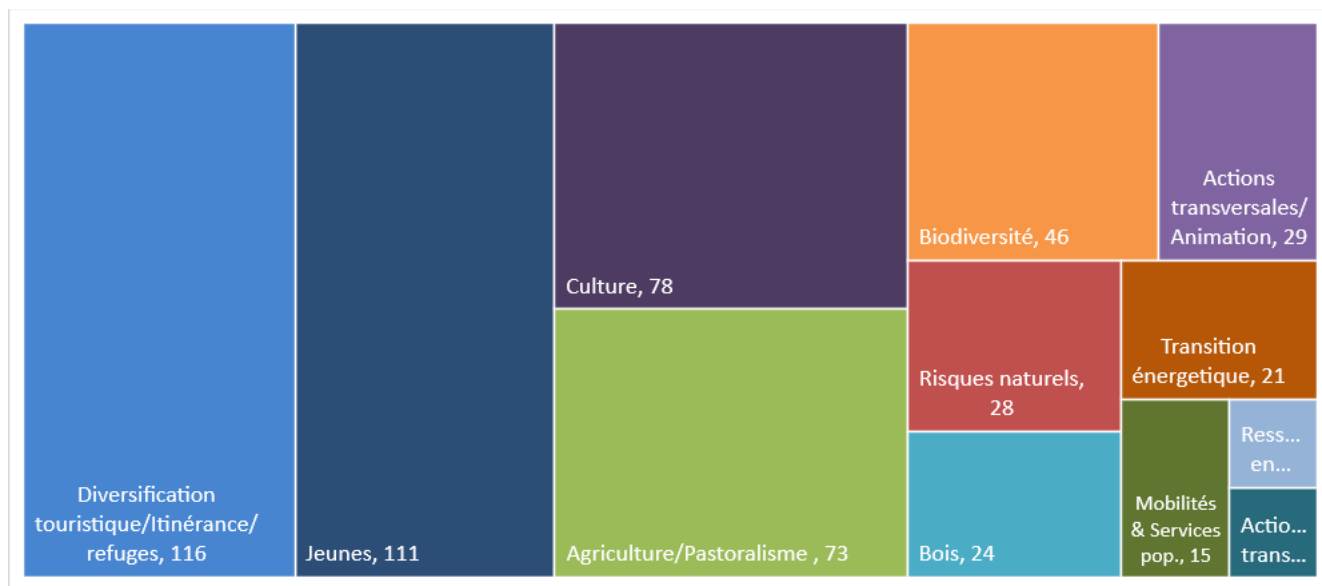
Le premier département en nombre d'opérations soutenues est celui des Hautes-Alpes (20 %), suivi par les Alpes de Haute-Provence (12 %), l'Isère (11 %), la Savoie (10 %) et Haute-Savoie (9 %).

Les opérations à l'échelle du massif alpin restent majoritaires en nombre (essentiellement des appuis aux réseaux d'acteurs et des dispositifs scientifiques et de connaissance-action) au sein de la CIMA, démontrant l'intérêt et l'appui de ce contrat par rapport aux autres dispositifs contractuels d'appui régionaux et départementaux

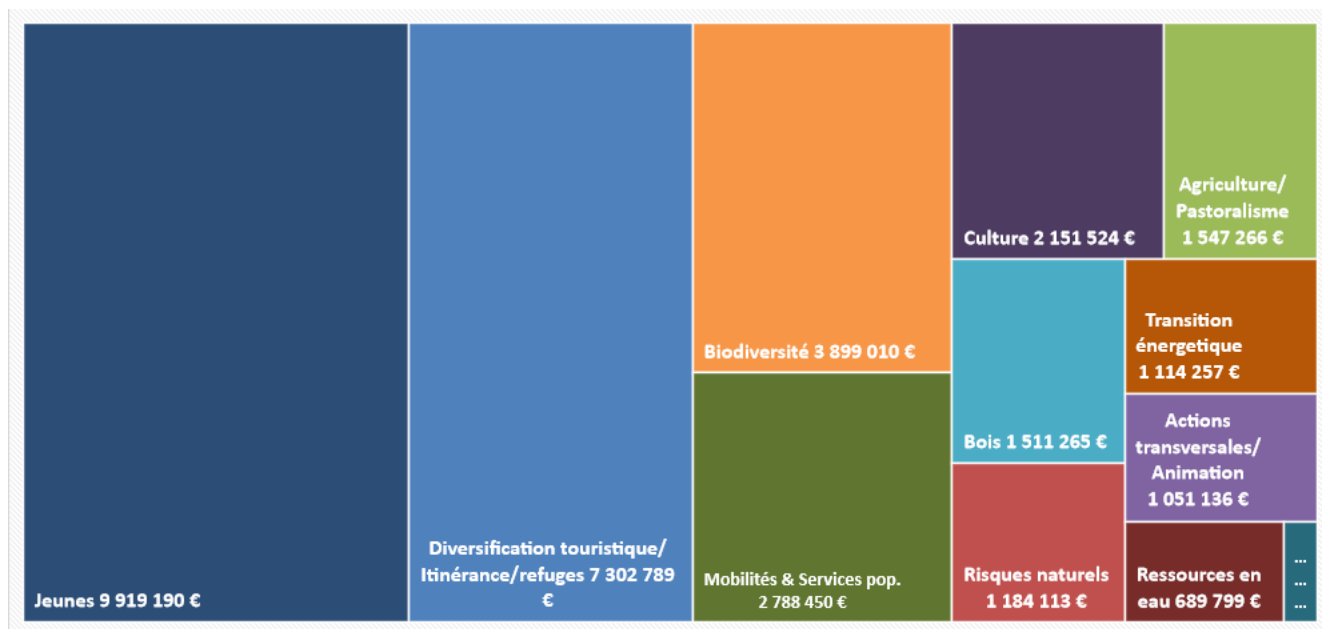
3.2 Ventilation par mesure de la CIMA, en nombre d'opérations et en montant de subventions :

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition de l'ensemble des subventions accordées au titre de la CIMA en 2024 par mesure (12), en nombre d'opérations et en montants cumulés.

3.2-1 Ventilation par mesure de la CIMA, en nombre d'opérations :



3.2-2 Ventilation par mesure des montants de subventions attribués par les signataires de la CIMA :



En nombre d'opérations (116 soit 20% et 7 302 789 € en montant soit 22%), les actions de la mesure 3.1 liées à la **diversification touristique, à l'itinérance et à l'accompagnement de la rénovation ou de la construction de refuges de montagne** demeurent dans les premières opérations.

L'intégralité des actions liées à la diversification a été validée au préalable de leur programmation par les comités de pilotage des espaces valléens.

Les actions en faveur de **la jeunesse** sont en seconde position en nombre, avec 111 soit 19%, mais prennent la première place en valeur avec 9 919 190 € soit 30% grâce au soutien important sur les aides aux transports scolaires (classes neiges...) porté par les régions Provence Alpes Côte-d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes.

L'appui aux actions liées à l'**agropastoralisme** reste important (73 soit 12 % en nombre et 1 547 266 € en montant soit 5%) par la poursuite des programmes de mutualisation de l'expertise pastorale à l'échelle des Alpes, la cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les espaces valléens alpins et la structuration et la montée en compétence de l'emploi pastoral. Les porteurs de projets sont soutenus par le financement du FNADT Alpes ou du BOP 149 du Plan de soutien à l'élevage de montagne (PSEM), suivant la répartition convenue.

La **culture** dans ses différentes composantes cumule 78 opérations soit 13 % en nombre et 2 151 524€ en montant soit 7%, avec une valorisation importante en 2024 d'opérations soutenues par la région Provence Alpes Côte-d'Azur.

La mesure **biodiversité** avec 46 opérations soit 8 % et 3 899 010 € en montant soit 12%, correspond aux apports de l'Agence de l'Eau avec une quote-part annuelle conforme à l'enveloppe contractualisée.

Les opérations de la mesure **risques naturels** sont au nombre de 28 soit 5 % en nombre et 1 184 113 € en montant soit 4 %, et ce, en partie par les crédits Etat du BOP181/Fonds national de prévention des risques naturels, pour des actions de prévention, mais la CIMA n'est pas le contrat principal de ce type d'intervention.

La mesure **bois** reste bien accompagnée avec 24 projets d'investissement et soutien à la filière et 1 511 265 € en montant soit 5% du volume annuel.

La mesure **mobilités/services** reste faiblement sollicitée avec 15 actions, soit 3% en nombre, avec toutefois un montant de 2 788 450 € soit 8% qui s'explique par les opérations en valorisation de la région Auvergne Rhône-Alpes avec tout particulièrement la création de l'ascenseur à eaux usées entre le centre-village et les thermes de la commune de St Gervais Les Bains pour 1 000 000 €.

La mesure **transition énergétique** affiche 1 114 257 € de financement soit 3% et 21 actions soit 4% en nombre.

Le soutien aux **associations et structures d'appui aux filières œuvrant à l'échelle alpine**, thématique structurante de la CIMA, demeure important avec des crédits de fonctionnement cumulant un montant de 1 051 136 € pour 29 porteurs.

Les autres mesures de la CIMA, les **ressources en eau** et l'**ingénierie locale** cumulent moins d'1M€ de subventions, ce niveau d'aide étant légèrement supérieur ou quasi équivalent à l'année précédente.

4. Synthèse 2024 des opérations soutenues par du FNADT Alpes et ses cofinancements :

4.1- Ventilation du FNADT Alpes par axe et mesure :

Le FNADT Alpes est une enveloppe de la Loi de finances annuelle, issue du budget opérationnel de programme 112, dédiée aux cofinancements attribués par l'Etat au titre de la CIMA. La volumétrie totale convenue à la signature de la CIMA représente 46M€ pour la CIMA 2021-2027, dont 4M€ d'engagements validés en 2024.

En 2024, les axes 1 et 2 cumulent chacun environ 10% des crédits engagés. L'axe 3 lié aux actions économiques et touristiques a cumulé 52,7% des subventions en valeur et 45% en nombre de dossiers, soit des taux moindres par rapport à l'année 2023 (respectivement 69% et 59%), L'axe 4 cumule 10 % de plus en subventions et en nombre de dossiers par rapport à l'année 2023.

Axes et mesures CIMA	Montant FNADT Alpes attribué	%€	Nbre de dossiers	% nbre
AXE 1 – Limiter les effets du changement climatique et préserver l'environnement alpin				
Biodiversité	169 422 €	4,16%	8	6,02%
Ressources en eau	0 €	0,00%	0	0,00%
Transition énergétique	330 295 €	8,12%	3	2,26%
Total	499 717 €	12,28%	11	8,27%
AXE 2- Bien vivre en montagne et adapter nos modes de vie au changement climatique				
Mobilités /Services	101 607 €	2,50%	3	2,26%
Risques naturels	197 425 €	4,85%	5	3,76%
Jeunes	224 275 €	5,51%	8	6,02%
Culture	75 761 €	1,86%	4	3,01%
Total	599 068 €	14,73%	20	15,04%
AXE 3 - Conforter la transition écologique des filières économiques alpines...				
Diversification touristique/Itinérance...	1 178 767 €	28,98%	43	32,33%
Agriculture/ Pastoralisme	390 068 €	9,59%	21	15,79%
Bois	575 081 €	14,14%	11	8,27%
Total	2 143 916 €	52,70%	75	56,39%
AXE 4- Accompagner la mise en réseau des acteurs, l'ingénierie et les dispositifs d'aide à la connaissance...				
Actions transversales /Animation	678 563 €	16,68%	21	15,79%
Actions transversales /Ingénierie	146 681 €	3,61%	6	4,51%
Total	825 244 €	20,29%	27	20,30%
Total général programmé en CIRP CIMA	4 067 945 €	100,00%	133	100,00%

4.2 - Cofinanceurs sur des opérations soutenues par du FNADT Alpes CIMA :

Près d'une opération sur deux financée par du FNADT Alpes (63 sur 133) est également en cofinancement avec une région alpine (ou deux) ou un autre partenaire, taux atteignant 63% pour les actions liées à la diversification touristique.

Les opérations dont le plan de financement comprend des apports FNADT Alpes et des subventions de partenaires de la CIMA représentent 9,4M€ (4M€ de FNADT Alpes et 5,4M€ autres cofinanceurs) soit 23% du total de la programmation 2024 toutes opérations confondues.

Ce taux conforte le fait qu'hormis les actions financées par un seul des partenaires et retenues /valorisées dans la CIMA, la convention permet de convenir d'accords de cofinancements entre l'Etat et les Régions ou Départements qui ont permis l'aboutissement des plans d'investissement et l'engagement des opérations.

Axes et mesures CIMA	Montant cofinancements sur dossiers FNADT Alpes	%€	Nbre de dossiers	% nbre
AXE 1 – Limiter les effets du changement climatique et préserver l'environnement alpin				
Biodiversité	574 170 €	10,69%	3	4,76%
Ressources en eau	0 €	0,00%	0	0,00%
Transition énergétique	73 722 €	1,37%	2	3,17%
Total	647 892 €	12,07%	5	7,94%
AXE 2- Bien vivre en montagne et adapter nos modes de vie au changement climatique				
Mobilités/Services	80 607 €	1,50%	2	3,17%
Risques naturels	1 396 797 €	26,01%	3	4,76%
Jeunes	90 356 €	1,68%	3	4,76%
Culture	79 775 €	1,49%	3	4,76%
Total	1 647 535 €	30,68%	11	17,46%
AXE 3- : Conforter la transition écologique des filières économiques alpines...				
Diversification touristique/Itinérance...	1 707 548 €	31,80%	27	42,86%
Agriculture/ Pastoralisme	50 000 €	0,93%	2	3,17%
Bois	541 267 €	10,08%	5	7,94%
Total	2 298 815 €	42,81%	34	53,97%
AXE 4- Accompagner la mise en réseau des acteurs, l'ingénierie et les dispositifs d'aide à la connaissance...				
Actions transversales/Animation	738 060 €	13,74%	12	19,05%
Actions transversales/Ingénierie	37 363 €	0,70%	1	1,59%
Total	775 423 €	14,44%	13	20,63%
Total général programmé en CIRP CIMA	5 369 665 €	100,00%	63	100,00%

4.3- Apports du FEDER Alpes à des opérations soutenues par le FNADT Alpes :

10 dossiers nouveaux qui ont été programmés au titre du FNADT CIMA en 2024 comprennent un cofinancement du FEDER Alpes pour un cumul de 3,3M€.

	Nb d'opérations	cofinancement FEDER
Mesure 1.1 – Biodiversité	2	540 278 €
Mesure 2.2- Risques naturels	3	1 385 024 €
Mesure 3.1 – Diversification touristique /itinérance...	2	920 270 €
Mesure 3.3 – Bois	1	200 000 €
Mesure 4.1 – Animation	2	286 248 €
		Total = 3 331 820 €

Cependant, la participation du FEDER Alpes a été plus importante en montant de subvention en 2024 et en nombre suite à des votes de programmation du comité de programmation FEDER relatifs à des dossiers déjà programmés en comité CIMA en 2022 ou 2023.

Au total il y a donc eu, au titre de l'année 2024, 23 dossiers pour 7 079 874 € de FEDER Alpes (cf : tableau point 2)

Il est rappelé que le FEDER Alpes apporte par ailleurs des subventions en dehors des opérations déposées au titre de la CIMA.

5. Répartition des opérations validées en rattachement des Régions par mesure de la CIMA

Le tableau ci-dessous synthétise par mesure les montants et nombre de dossiers proposés au rattachement à la CIMA par les deux Régions, au titre des subventions régionales accordées dans le cadre de leurs dispositifs d'intervention, en dehors des opérations cofinancées avec l'Etat/FNADT Alpes exposées au point 4.

Les rattachements des deux Régions alpines confirment leur forte contribution aux opérations d'investissement liées à la diversification écotouristique.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a par ailleurs un nombre croissant de financements portant sur la mesure « jeunesse » que ce soit en matière de rénovation de centres de vacances ou des aides au dispositif régional de l'aide au transport pour les classes de montagne.

La Région Provence Alpes Côte-d'Azur quant à elle a pu apporter notamment un fort soutien à toutes formes de restauration en lien avec la culture.

	Mesures CIMA	Montants rattachés par la Région Provence Alpes Côte d'Azur	Nbre de dossiers	Montants rattachés par la Région Auvergne Rhône Alpes	Nbre de dossiers
AXE 1- Limiter les effets du changement climatique et préserver l'environnement alpin					
1.1	Biodiversité	668 189 €	21	323 520 €	10
1.2	Ressources en eau	36 500 €	3	0	0
1.3	Transition énergétique	422 777 €	8	361 185 €	10
	Total	1 127 466 €	32	684 705 €	20
AXE 2 - Bien vivre en montagne et adapter nos modes de vie au changement climatique					
2.1	Mobilités et Services	320 610 €	5	2 292 626 €	7
2.2	Risques naturels	240 350 €	4	299 826 €	2
2.3	Jeunes	808 641 €	30	8 849 274 €	74
2.4	Culture	1 423 057 €	65	637 200 €	9

	Total	2 808 154 €	104	12 078 926 €	92
AXE 3 - Conforter la transition écologique des filières économiques alpines					
3.1	Diversif tour / Itinérance	1 883 001 €	37	1 693 642 €	36
3.2	Agriculture/Pastoralisme	383 936 €	18	291 119 €	9
3.3	Bois	713 684 €	12	0 €	0
	Total	2 980 621 €	67	1 984 761 €	45
AXE 4 - Accompagner la mise en réseau des acteurs, l'ingénierie et les dispositifs d'aide à la connaissance...					
4.1	Animation	0	0	70 500 €	4
4.2	Ingénierie locale	0	0	0	0
	Total	0	0	70 500 €	4
Totaux 2024					
		6 900 745 €	203	14 818 892 €	161